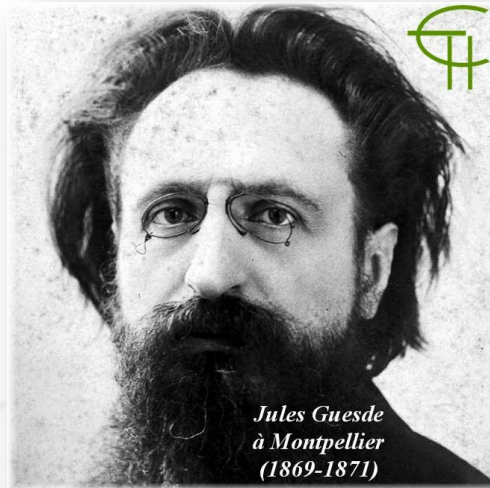


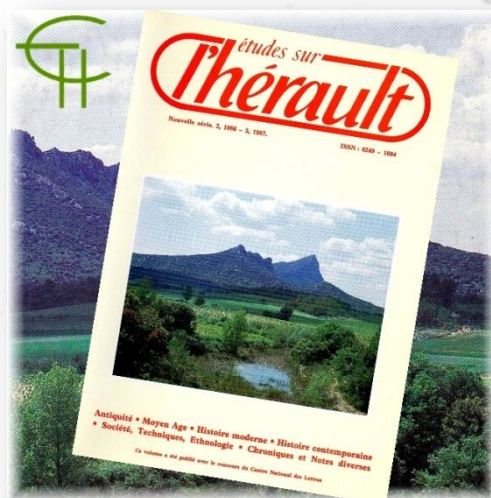
**Article : Trois ans de journalisme militant en Languedoc :
Jules Guesde à Montpellier**



Auteur (s) : F. ARZALIER

Nombre de pages : 6

Année de parution : 1987



Jules Guesde à Montpellier (1869-1871)

par Francis Arzalier

Depuis que les éditeurs multiplient les ouvrages historiques à prétentions « populaires », les historiens peu ou prou patentés passent leur temps à s'indigner des à-peu-près, des erreurs qui fourmillent dans telle ou telle « encyclopédie », tel ou tel « précis biographique ».

Jules Guesde, dirigeant en 1890 du premier « Parti Ouvrier Français », l'un des initiateurs au marxisme du mouvement ouvrier et socialiste en France a été souvent malmené dans bien des ouvrages récents ; quand on n'ignore pas totalement son rôle dans l'histoire de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle, on le réduit à une sorte de doctrinaire dogmatique en négligeant superbement sa popularité de militant, sa verve de journaliste, son influence profonde dans les diverses régions de France où il a vécu.

Guesde fut ainsi deux ans journaliste à Montpellier, de juillet 1869 à juin 1871. On croit rêver en lisant ce qui en transparaît dans un « Dictionnaire de la III^e République » de M. Pierrard, publication des éditions Larousse encore fort utilisée en 1986. Je cite : « Guesde (Jules Bazile, dit Jules) (Paris 1845 - Saint-Mandé 1922). Ce jeune bourgeois professa à la fin de l'Empire des idées très avancées ; il était en prison pour délit politique quand fut proclamée la République (4 septembre 1870). » Passons sur l'affirmation qui se veut péremptoire et qui n'est qu'une analyse rudimentaire ; contentons-nous de relever que l'emprisonnement signalé est totalement imaginaire. La suite est du même ordre, qui confond les cinq années d'exil de Guesde, parti pour éviter une condamnation assurée, avec cinq ans encore de prison... Il reste donc à replonger dans la réalité, bien souvent occultée, du séjour héraultais de Guesde.

L'étude des deux journaux auxquels il collabora ou qu'il dirigea, successivement, *La Liberté de l'Hérault* et *Les Droits de l'Homme*, permet de voir ce qu'était, il y a un peu plus d'un siècle, la presse républicaine d'opposition en Languedoc et dans l'Hérault.

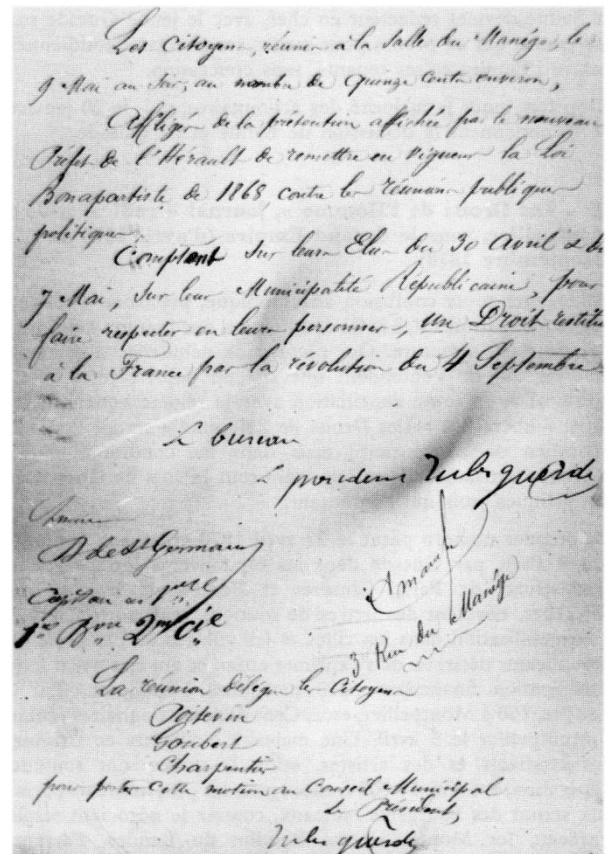
Il fut aussi dirigeant politique, car vers 1870, les rédactions des journaux et ceux qui gravitaient autour étaient la forme embryonnaire des partis politiques qui s'organiseront en France sous la III^e République.

I. « La Liberté » de l'Hérault, journal d'opposition républicain au Second Empire finissant (mai 1869 au 20 janvier 1870)

Dès 1851, l'Hérault fut une terre de résistance à Napoléon III. Ce fut un des rares départements où le coup d'État suscita une réaction populaire brève, mais violente, brisée par l'armée et les tribunaux. De Bédarieux à Béziers, des dizaines de villages de la plaine furent touchés par les emprisonnements et les déportations en Algérie. Durant tout l'Empire, l'opposition, silencieuse par nécessité, resta forte dans les milieux populaires. Mais ce n'est guère que vers 1869-1870 que cette opposition républicaine put s'exprimer au grand jour. Les ouvriers et artisans héraultais, s'ils formaient l'essentiel de la « démocratie », n'avaient pas d'organisme propre, d'idéologie propre. Les combattants de la dernière heure, les bourgeois opposants, vont pouvoir se placer à

la tête du mouvement, le diriger à leur profit. La classe ouvrière héraultaise sera mise au service de l'opposition bourgeoise à l'Empire, qui prend bien garde de ne pas mettre en cause « l'ordre et la propriété ». L'opération débute par la création, au début de 1869, d'un journal, « *La Liberté de l'Hérault* », financé par des bourgeois locaux, comme l'avocat Lisbonne ou le propriétaire Marès, rédigé par un journaliste qui leur est dévoué, Véron. Autour de ce journal, qui devient l'« organe de la démocratie », gravite un état-major composé de républicains modérés qui vont tirer les marrons du feu.

C'est le 10 juillet 1869 que Guesde va débiter sa collaboration à « La Liberté » et s'ajouter aux deux rédacteurs, Véron et Ballue. Sa présence ne changera d'ailleurs rien à la structure du journal, typique d'une presse encore artisanale : peu de capitaux au départ sont nécessaires pour publier un quotidien de quatre pages sans gros titres accrocheurs ni fantaisies typographiques, découpé en quelques chroniques rigides assurées par trois journalistes attirés seulement. Fort peu de ressources publicitaires, les dépenses étant couvertes par l'apport, au départ, des actionnaires, et les abonnements. Un visage bien différent des entreprises de presse actuelles, où le gigantisme des moyens a donné



la préséance aux impératifs financiers sur le côté rédactionnel.

Au contraire, « La Liberté » est l'œuvre de trois hommes qui mènent à visage découvert un combat politique leurs seules limites étant le contrôle des actionnaires, opposants modérés à l'Empire, et, l'autocensure que peut amener la crainte de mesures répressives.

Guesde arrive avec la fougue de ses vingt-quatre ans. Pur produit du milieu des jeunes intellectuels parisiens républicains, il a déjà tâté du journalisme, à Paris, à Bordeaux, à Toulouse ; il conserve avec ses amis de la capitale, comme Mulot, des contacts réguliers. Mais, très vite, il tiendra sa place à Montpellier et s'y fera connaître par sa connaissance rapide des problèmes locaux, et, surtout, son ardeur à la polémique avec les fleurons héraultais de la droite bonapartiste ou cléricale, au risque, parfois, d'effaroucher les actionnaires du journal qui n'en espéraient pas tant. Ce jeune homme, en effet, écrit bien, au risque de choquer. Ainsi, quand il annonce, une semaine après son arrivée, la formation d'un nouveau ministère :

« La Liberté a l'honneur d'informer ses lecteurs que, dans la nuit du 17, l'Empire libéral a accouché d'un nouveau cabinet... La mère et l'enfant se portent mal. »

Le ton est presque toujours dur, les analyses politiques confuses ou mesurées, car, comme le dit Véron le 14 août :

« Nous sommes pour la liberté, à condition que l'on ne nous donne pas sous le nom de liberté le despotisme des multitudes. »

A l'automne 1869, la lutte entre les diverses tendances politiques réunies autour du journal se donne libre cours ; en novembre, les actionnaires les plus modérés sont éliminés, Véron s'en va et Ballue devient rédacteur en chef, avec le jeune Guesde sur ses talons, qui en profite pour mener ses charges quotidiennes contre l'Empire et ses tenants, sans concession.

Trop fort, pour la majorité des actionnaires, qui, le 20 janvier 1870, obtiennent la démission de Ballue et de Guesde.

II. « Les Droits de l'Homme », journal « radical » de Montpellier, sous le Second-Empire (d'avril 1870 au 4 septembre 1870)

Pour éviter toute confusion anachronique, précisons d'emblée que le radicalisme est, à la fin de l'Empire, une opinion politique, pas un parti structuré. Ou, plutôt une nébuleuse d'opinions diverses qui ne s'entendent que sur un point : refus total, « radical », de toute conciliation avec le régime bonapartiste, fût-il « libéral » : « Les Droits de l'Homme » seront l'organe quotidien de ce courant ; mais dans les conditions d'une rédaction artisanale, ils seront avant tout la voix de Guesde et de quelques amis qui l'entourent.

Le premier numéro parut le 27 avril 1870 grâce aux contacts pris à Paris par Guesde dans les républicains intransigeants (Delescluze, de Paris, Cluseret et Barbès, de leur exil à l'étranger, envoient des lettres de soutien), mais surtout grâce à la mobilisation dans les villes et les villages de l'Hérault de républicains désireux de s'exprimer enfin, et qui apportent leur participation financière 200 personnes à Loupian, 250 à Lodève, 150 à Montpellier, etc. Cent douze actionnaires réunis à Montpellier le 5 avril. Une majorité d'ouvriers et artisans, des étudiants et des artistes, selon la police, ont soutenu l'opération, souscrit 14 000 francs ; mais les plus influents parmi eux seront des bourgeois radicaux, comme le négociant sétois Fesneau, les Montpelliérains Randon du Landre, Parrant, Bazile.

Ce premier numéro publie un programme qui peut se résumer en quelques options politiques fondamentales : la République, le suffrage universel, les libertés individuelles et collectives, la séparation de l'Église et de l'État. En somme, l'héritage de 1789. Sur le plan social, Guesde et ses corédacteurs Ballue et Leballeur-Billières (ce dernier décédé quelques mois plus tard) ne prônent guère un bouleversement. Ainsi, le 4 juin, il dénonce

l'utilisation par le régime impérial aux abois de la « peur du rouge » en ces termes :

« C'est toujours le spectre rouge. Seulement quand la main du gouvernement est fatiguée de tirer la ficelle, il en sort d'autres qui viennent lui faciliter cette belle besogne. Qu'en fait de socialisme, il y a vingt écoles souvent fort opposées, c'est ce que chacun sait ou devait savoir. Que depuis vingt ans on ait dégagé de tous ces systèmes l'idée d'association, mais reposant sur l'initiative individuelle et en repoussant formellement toute ingérence de l'État, c'est ce qu'il n'est pas permis d'ignorer davantage. »

Tout au plus peut-on y déceler l'influence de quelques idées de Proudhon, le père fondateur du réformisme français, le chantre de « l'association libre, remède suprême au prolétariat », selon une formule de Ballue.

C'est dans l'analyse et la polémique strictement politiques que Guesde déploie son talent : l'autocensure qu'il devait s'imposer à « La Liberté » n'a plus cours. Lucidité de l'analyse quand il dénonce, le 3 juin 1870, l'escroquerie du plébiscite :

« Croit-on qu'un régime comme celui que nous subissons depuis dix-neuf ans se mette aux voix sans raison, pour le seul plaisir de se faire condamner par quinze cent mille suffrages ? Du moment qu'il s'avisait de courir une semblable aventure, de convoquer lui-même ses juges, ne devait-il pas fatalement être animé d'une arrière-pensée, celle de revenir sur les concessions qui lui avaient été arrachées par les élections générales de 1869 et de reprendre en masse ou une à une les quelques libertés reconquises ? »

Même lucidité quand il démonte le mécanisme qui conduit l'Empire à la guerre contre la Prusse, sous prétexte qu'un prince allemand prétend au trône d'Espagne, et, en fait, pour redorer un blason terni dans une aventure militaire que Napoléon III pensait facile. Le 10 juillet, il écrit :

« César est incapable. Depuis dix-neuf ans qu'une révolution de caserne l'a porté à l'Empire, il n'a su qu'entasser fautes sur fautes. Il s'est aliéné l'Italie après l'avoir rendue dangereuse. Il a laissé se constituer à ses portes une grande monarchie militaire qui tient réellement la France en état de siège. De quelque côté qu'on regarde, pas l'ombre d'un allié à l'horizon. Nous sommes plus isolés en Europe que nous ne l'étions en 1815 après Waterloo. Alors, au moins, si nous avions contre nous les princes, nous avions pour nous les peuples, tandis que peuples et princes sont aujourd'hui coalisés dans une haine commune. A toi, ouvrier, qui n'a pas trouvé dans tes deux bras le moyen de t'acheter un homme⁽¹⁾, à toi, paysan, qui n'a pas pu te racheter du servage de l'épée à réparer les bœuves de tes gouvernants Quel honneur, pense donc ! et quelle reconnaissance tu leur dois pour t'avoir appelé à venger leurs injures personnelles. Monsieur de Bismarck⁽²⁾ leur a marché sur le pied, et ils ont jeté les yeux sur toi pour en obtenir raison. Monsieur Prim⁽³⁾ les a envoyés promener, et ils te confient leur honneur offensé, et ils t'envoient sur le terrain trouver leur valeur par tierces et par quarts. »

Au passage, Guesde élargit même le débat jusqu'à une réflexion fort pertinente sur le patriotisme et son utilisation par les forces conservatrices. Texte curieux quand on sait qu'il terminera son parcours politique dans « l'Union Sacrée » de 1914 à 1916, alors qu'il écrivait le 18 juillet 1870 à Montpellier :

« Il paraît que notre attitude a blessé jusqu'à nos amis, qu'une fraction de la démocratie, prenant 1870 pour 1792, s'étonne de peu d'écho que trouve chez nous le cri de guerre poussé par un gouvernement aux abois.

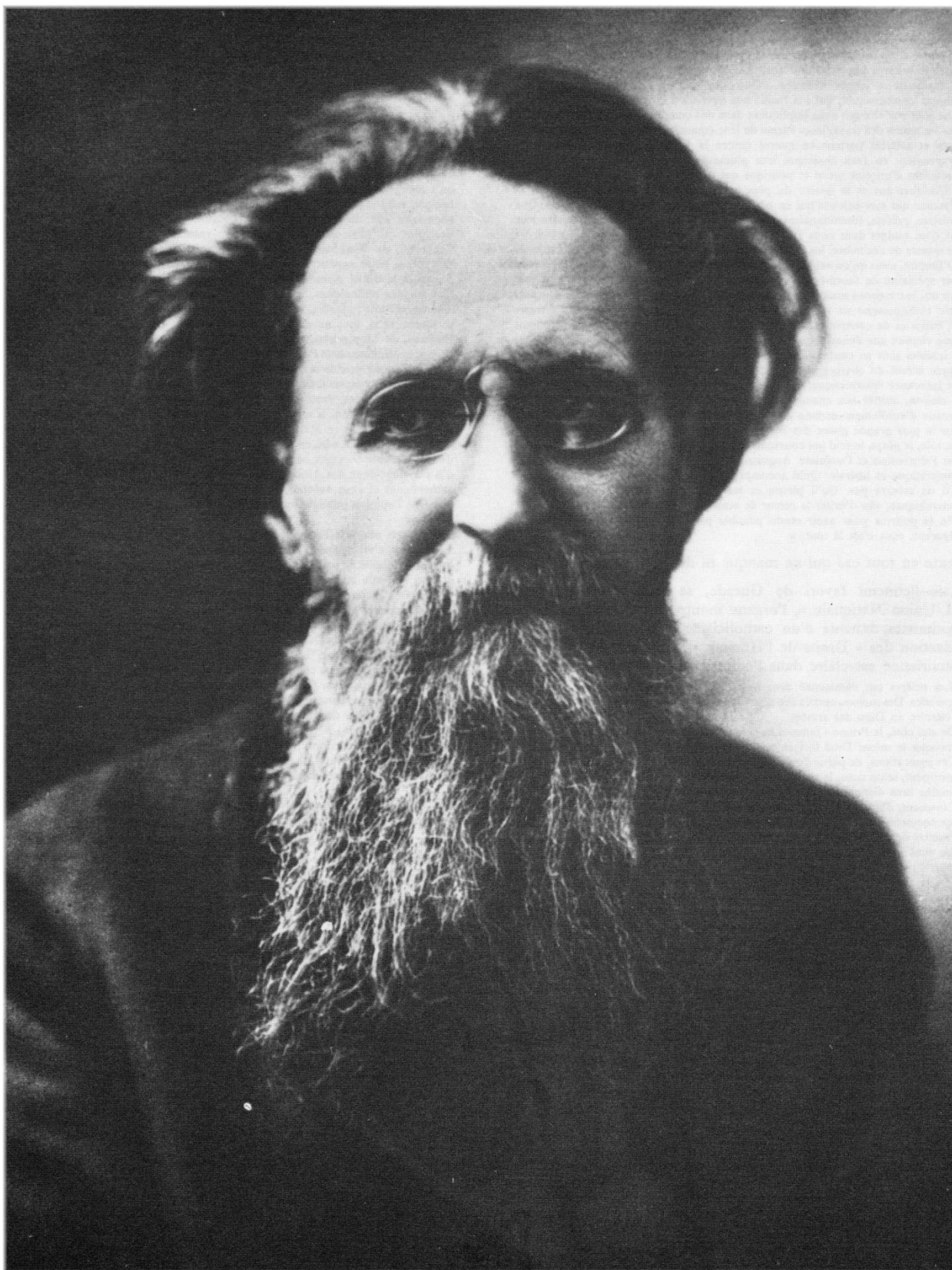
Et à ceux-là que nous estimons, tout en déplorant leur erreur, nous devons des explications.

Aveugles qui ne voient pas que ce n'est pas la patrie que nous allons défendre sur le Rhin, ses intérêts ou son honneur, mais la candidature officielle, mais l'inviolabilité des fonctionnaires, mais tous ces abus dont la dernière heure paraissait enfin venue ; que ce n'est pas sur les troupes prussiennes que nous allons tirer, mais sur la liberté qui renaissait, sur la République qui montait à l'horizon et qu'une victoire ajournera aux calendes grecques.

Si le patriotisme consiste à répandre à flots le sang français pour enchaîner la France, pour la ramener à 1852, aux carrières du pouvoir personnel, non, nous ne sommes pas patriotes. Si c'est être lâche que de ne pas aller cueillir en Allemagne, sous prétexte de lauriers, des verges pour se fouetter, oui, nous sommes des lâches - et nous nous en vantons !

Il serait vraiment trop absurde que, parce qu'il plaît à un homme de déchaîner « La Marseillaise » dans la rue et de déclarer la Patrie en danger, nous dussions, sous peine d'être de mauvais citoyens, courir aux armes et nous faire tuer en chantant. C'est bien assez, je suppose, que nous nous laissions sans résistance conduire à la boucherie, sans qu'on nous demande encore de l'enthousiasme.

Nous croyions, il y a dix jours, et nous croyons encore aujourd'hui que notre pays a mieux à faire qu'à ensanglanter les flots du Rhin pour une injure problématique, et qu'à refaire une virginité à l'Empire dans une revanche de Sadowa.



Jules Guesde en 1899.

Pour nous l'ennemi n'est pas à la frontière. Il ne vient pas de Berlin et n'est pas coiffé du casque à aiguille. Il ne parle pas la langue de Goethe et de Kant. C'est l'arbitraire sous toutes ses formes. C'est, dans l'ordre matériel, la misère, et l'ignorance dans l'ordre moral. Et, contre cet adversaire, toutes les guerres sont impuissantes.

Ce n'est pas Monsieur de Bismarck qui nous a pliés aux mesures de la servitude depuis dix-neuf ans. Ce n'est pas Sa Majesté le roi Guillaume qui a dilapidé nos finances et nous mène par la voie des emprunts à la banqueroute. Ce n'est pas la Prusse, si menaçante qu'elle puisse être, qui a mis hors-la-loi nos communes, fausse le suffrage universel et détient toutes nos libertés. Ce ne sont pas surtout les malheureux jeunes hommes d'Outre-Rhin, avec lesquels notre vaillante jeunesse va s'entretenir, qui ont fusillé nos ouvriers à la Ricamarie et à Aubin⁽⁴⁾, ce ne sont pas eux qui nous impliquent dans des complots fantastiques et brisent dans les mains des travailleurs l'arme de leur émancipation. Que les dévouements payés et salariés partent en guerre contre la Prusse ! Que les Cassagnac⁽⁵⁾ convertissent en fusil chassepôt leur plume à tout faire ! Que tous ceux qui bénéficient d'un état social et politique qui oscille entre la fortune scandaleuse de quelques-uns et la misère du plus grand nombre, tirent à mitraille sur la puissance qui met aujourd'hui en péril leurs privilèges et leurs monopoles. Que ministres, préfets, fonctionnaires de tout ordre aillent sur le Rhin défendre leur part d'un budget dont nous faisons les frais - libre à eux ! Mais que nous, les transportés de décembre, les fusillés des bassins houillers de la Loire, les exploités de l'Empire, nous qu'on exilait hier et qu'on emprisonnera demain, nous qui avons pour spécialité de fournir aux caprices du maître, nous qu'on n'entretient pas, mais qui entretenons malgré nous les parasites de toute monarchie, nous mettions notre enthousiasme au vent, nous nous fassions une fête d'offrir nos poitrines aux balles et de couvrir de nos corps l'Empire et ses fléaux, nous échafaudions d'une victoire une dynastie que nous venons déjà d'étayer d'un plébiscite, et dont les intérêts sont en contradiction avec les nôtres - ce serait de la démente ! Le peuple écrasé de charges, décimé annuellement par la conscription, tenu dans une ignorance systématique, matière à impôts et chair à canon, céder à l'ivresse du clairon, quitter son champ, son gagne-pain, son atelier, se presser dans les bureaux d'enrôlement comme aux grands jours de la Révolution - et tout cela pour la plus grande gloire des Bonaparte, on n'y pense pas !

Son rôle, le nôtre, le seul qui convienne au pays dans la crise que nous traversons, c'est l'abstention et l'angoisse. Angoisse familiale, angoisse patriotique, angoisse démocratique et libérale. Qu'il accompagne de ses vœux ses fils qui partent et qu'il ne reverra pas. Qu'il pleure et médite sur les dangers des institutions monarchiques, afin d'éviter le retour de semblables catastrophes. Qu'il se frappe enfin la poitrine pour avoir rendu possible par ses votes les massacres qui se préparent, mais c'est là tout. »

Texte en tout cas qui ne manque ni de verve ni de courage...

Mais l'ennemi favori de Guesde, sa cible préférée, c'est « L'Union Nationale », l'organe montpelliérain des royalistes légitimistes, tenants d'un catholicisme outrancier qui met la rédaction des « Droits de l'Homme » en fureur. L'inspiration voltairienne est claire dans l'éditorial du 25 juillet 1870 :

« Les prières ont commencé dans toute la France pour le succès des armes impériales. Des messes, encore des messes, toujours des messes ! Il s'agit d'arracher la victoire au Dieu des armées.

« De son côté, la Prusse - femmes et enfants remplissent les temples et les églises - invoque le même Dieu fort et prie pour le triomphe des armes royales. Ces invocations, en partie double à la même très Sainte et très Invisible Trinité, constituent, selon nous, le spectacle le plus écœurant qu'ait encore donné la bêtise humaine sans distinction de nationalité et de langue...

« Comment, d'un côté ou de l'autre du Rhin, ne s'est-il pas trouvé des hommes pour comprendre ce qu'il y avait de monstrueusement impie dans cette tentative de mettre de force la Providence de son côté. Ou la guerre, en effet, dans laquelle vous vous lancez est une guerre inique, elle n'est motivée que par l'ambition, l'appétit : - et vous insultez votre Dieu en essayant de vous le rendre favorable et en le suppliant capable de se laisser acheter par des prières qui sont des blasphèmes, ou votre cause est juste, vous avez le droit pour vous ; - et c'est encore l'insulter que de lui demander de bénir vos aigles. C'est admettre qu'il est Dieu à désertier la cause du droit, le parti de la justice, pour peu qu'on ne lui rafraîchisse pas la mémoire avec de l'encens et des sacrifices.

« Qu'autrefois, lorsqu'il y avait autant de Dieux que de peuples, avant de se heurter l'une contre l'autre, les armées ennemies se missent chacune sous la protection de leur Jéhovah ou de leur Jupiter particulier, il n'y avait rien là que de très logique. Les Dieux se devaient au peuple qui les cultivait. Ils étaient obligés, sous peine de déchéance, d'épouser leur querelle et de leur prêter main-forte dans toutes leurs luttes, sinon on les mettait au panier comme convaincus de faiblesse, d'impuissance - et l'on passait au dieu victorieux.

« Mon dieu est plus fort que le tien, disait Israël aux Philistins - car il y avait des dieux de différentes forces, pour ne pas dire de différentes catégories. L'on en venait aux mains, et selon que les Philistins ou Israël l'emportaient, le dieu des vaincus se voyait abandonné pour le dieu des vainqueurs.

« Qu'on relise la légende juive, et l'on verra à chaque défaite les Hébreux renier celui qui les s tirés de l'Égypte, et adorer successivement Baal, Ammon, etc.

« Mais aujourd'hui que les hommes ayant à peu près la même culture intellectuelle, que les peuples de l'Europe se sont entendus pour ne reconnaître qu'un seul être suprême auquel ils s'adressent dans toutes les langues, et qu'ils lui ont donné pour attribut spécial la justice, n'est-il pas absurde de supposer qu'il favorise une partie aux dépens de l'autre, la France contre la Prusse et vice-versa et qu'il ne soit pas, toujours, nécessairement, avec la nation qui a raison ?

La volée de bois vert se renouvelle le lendemain 26 juillet, et la religion catholique est elle-même visée :

« On ne discute pas avec "L'Union Nationale". On la livre au mépris des honnêtes gens lorsque, comme hier, elle emprunte les anciens procédés de "L'Écho du Midi"⁽⁵⁾ et vient en aide au ministère public contre un confrère poursuivi, sous prétexte que son attitude ne lui paraît ni nationale ni française.

« Ou lorsque, comme aujourd'hui, elle vous verse sur la tête, en matière de polémique, un plein panier de parfums de Rome, on la laisse se débarbouiller comme elle peut de ses veuillotinades qui veulent être méchantes et qui ne sont que grotesques.

« Quand M. Dupuy⁽⁷⁾ qui descend de la cuisine de Jupiter nous aura classé parmi les "singes" ; quand même, descendant d'un règne, il nous relèguerait, comme son illustre maître, l'homme aux odeurs⁽⁸⁾, parmi les "navets", il n'aura pas démonté comment ce n'est pas insulter la divinité que de lui demander la victoire si l'on a pris l'initiative d'une guerre injuste, et comment ce n'est pas l'insulter encore que de lui demander la victoire si on a le droit pour soi... « Maintenant, jeune père de l'Église "rangez-vous", si bon vous semble "derrière les plus grands esprits" - y compris, sans doute, Rousseau, que vous citez sans l'avoir lu, et qui fait dire à son vicaire savoyard je reconnais un Dieu, mais je ne le prie pas, car ce serait mettre en doute sa bonté ou sa justice, y compris Cicéron qui écrivait en prévision de certains de vos sacrements il ne reste plus à l'humaine bêtise qu'à manger ses dieux ! Mangez le vôtre, confrère de plus de dévotion que de logique, et adressez en faveur des armes impériales telles prières qu'il vous paraîtra nécessaire aux dieux de Péricle ! N'oubliez même pas les déesses, Vénus, Callypige et "toute quante" ! Agenouillez-vous devant les dieux de Caton, de Cromwell, de Washington, de Robespierre, de Cavainac, de Leibnitz et de Beryer, si votre appétit religieux ne peut se satisfaire à moins ! A Minerve, à Jupiter, à la trinité platonicienne et chrétienne, à l'Être Suprême de l'An IV, au dieu-loi des philosophes, au dieu-caprice des catholiques, au dieu-homme de Thérèse d'Avila ; ajoutez, si votre Olympe est assez vaste pour les y loger tous et toutes, et si vous ne craignez pas de les voir s'entre dévorer, les dieux de Brennus, de Montezuma, de Confucius et de Manou, Teutatés, Brahma, Tan, Vichnou, Michaperus et Parababastu - ce n'est pas nous qui y mettrons obstacle⁽⁹⁾.

« Plus vous en prendrez à votre compte, messieurs les monarchistes, et moins il en restera aux républicains, et plus nous vous aurons d'obligation. Mobilisez-les tous et envoyez-les, avec ou sans mitrailleuses, combattre sur le Rhin du côté de nos soldats si vous n'avez pas peur que les Prussiens ne vous les tuent. Ceci est encore votre affaire. Mais ne rappelez pas - pour peu qu'il vous reste de pudeur - que votre clergé a béni en 1848 nos arbres de la liberté, ou nous serons obligés de vous demander ce que, sous cette fatale bénédiction, est devenue la République d'il y a vingt-deux ans. Nous serons obligés de vous demander où ils étaient vos archevêques et vos évêques, le lendemain du 2 décembre et de les citer à la barre de l'opinion publique comme ayant trafiqué de leur dieu au profit de leur ambition.

« Je ne sais pas si la République de demain sera athée, comme vous le donnez à entendre, c'est-à-dire si elle laissera chaque communion entretenir ses dieux et faire la police de son ciel. Je l'espère pour elle et je le désire pour moi. Mais, à coup sûr, elle ne demandera pas à vos prêtres des « Te Deum » ayant déjà servi pour l'Empire ! Elle vous laissera libres de faire dire autant de messes qu'il vous conviendra d'en payer, mais elle se mêlera en aucune manière à vos prières, persuadée qu'il ne peut manquer d'être toujours du côté du droit.

« Cela dit, nous avons l'honneur de tirer notre révérence à un confrère qui, dans le peu de polémique que "L'Union Nationale" a eu avec "Les Droits de l'Homme", a fait preuve de la plus constante mauvaise foi, déplaçant à plaisir les questions et nous provoquant en Champagne alors que nous sommes en Languedoc.

« Sur le terrain cela peut avoir son avantage pour peu que l'on tienne à sa peau ; mais cette manière de rompre toujours rend toute discussion impossible et par suite stérile. Donc, à partir d'aujourd'hui, le parti dont M. Dupuy est le porte-plume, peut dénoncer, calomnier et injurier tant le cœur lui en dira. Nous ne lui répondrons plus - au moins avec la plume - nous réservant, si besoin est, et s'il dépasse les bornes, de le mettre à la raison d'une autre manière. »

Guesde n'eut pas, comme il semblait l'envisager de gaîté de cœur, à aller jusqu'au duel. Le désastre militaire de Sedan, l'effondrement de l'Empire à Paris, le 4 septembre 1870, la proclamation de la République à Montpellier peu après, vont occuper ses journées et ses nuits.

III. « Les Droits de l'Homme », journal radical sous la République (septembre 1870-mars 1871)

Le début septembre est, curieusement, à Montpellier, un décalque des événements parisiens : comme dans la capitale, occupation de la Préfecture et de la mairie par les éléments les plus radicaux, survoltés à l'écho de la défaite impériale et de la proclamation enthousiaste de la République. Comme à Paris, c'est la mise en place immédiate de nouvelles autorités provisoires choisies parmi les républicains modérés, voire les modérés devenus récemment républicains : M^e Lisbonne, nouveau préfet, répartit les sous-préfectures et les présidences de « commissions municipales » si aux actionnaires du journal « La Liberté ». Les radicaux, amis de Guesde, sont mis à l'écart à peu près partout, sauf à Sète, contrôlée par Fesneau, un des soutiens des « Droits de l'Homme ».

Dans cette situation politique nouvelle, Guesde, par le biais de son journal, va peu à peu s'imposer comme un maître à penser, sinon à agir, des plus radicaux des républicains de l'Hérault. Le

journal accueille des lettres venues de la majorité des villes et villages des plaines de l'Hérault, suscite et permet pétitions et souscriptions qui touchent des centaines de personnes à Béziers, Sète, etc. pour la sauvegarde de la République, déjà menacée par ceux-là même qu'elle a à sa tête. Pour la lutte contre l'invasion prussienne, par exemple ; alors que les services départementaux s'enlisent dans l'incurie et la nonchalance, c'est de Sète que partira, dès le 8 septembre, une colonne de volontaires, ouvriers dans leur quasi-totalité. Or, ces volontaires sétois, venus s'enrôler à Montpellier, seront attaqués par les gendarmes affolés par le drapeau rouge qui précédait leur cortège. Depuis les services préfectoraux, la bourgeoisie républicaine préférerait « l'ordre » à ceux qui l'avaient mise en place, fût-ce aux dépens de la France. Désireux, avant tout, de ne pas favoriser un mouvement révolutionnaire, réticent, donc, à armer contre les Prussiens, Lisbonne a laissé en place les anciens cadres de l'Empire, comme Stéfani, toujours commandant de la gendarmerie. Ce dernier fait disperser sans ménagements quelques dizaines de volontaires sétois venus défilier dans Montpellier le 8 septembre ils avaient commis le double crime de porter un drapeau rouge et de bousculer deux sergents de ville. De nouveaux incidents surviennent le 10 septembre quand un second détachement de volontaires sétois arrive sur la place de la Comédie avec un drapeau tricolore et un drapeau rouge surmonté du bonnet phrygien. Les bagarres qui s'ensuivent avec les gendarmes n'ont pas de conséquences très graves : quelques blessures légères de part et d'autre. Mais Guesde qui s'interposait et à qui la troupe a interdit l'entrée de la Préfecture sait maintenant à quoi s'en tenir. Veuf de pas mal d'illusions, il participe, dès octobre, à l'organisation de la « Ligue du Midi », qui couvre le Languedoc et la Provence, et dont les radicaux marseillais sont les initiateurs. Le congrès, réuni à Béziers le 9 octobre, est représentatif des groupes radicaux de l'Hérault, dont le lien est le journal « Les Droits de l'Homme » : 102 communes y sont représentées. Guesde, devenu rédacteur en chef, Ballue étant enfermé dans Paris assiégé, en est l'autorité reconnue.

Il y fait soumettre au vote de l'assemblée la motion suivante, qui en donne le ton :

« Les soussignés, délégués des communes du département de l'Hérault, attendu que les autorités militaires d'origine impériale, entravent systématiquement l'organisation de la défense nationale, et ne sauraient d'ailleurs de quelque bonne volonté qu'on les suppose animées, travailler sincèrement au salut de la République qui se propose d'abolir les armées permanentes ;

« Attendu, d'autre part, que le général Maissiat, jugé incapable par l'empereur lui-même et privé de son commandement la veille de Sedan, n'a su, depuis un mois qu'il a été mis à la tête de la 10^e division militaire, par une incurie qui touche à la trahison, que paralyser l'élan patriotique des populations, en négligeant d'équiper, d'instruire et d'armer les nombreux engagés volontaires qui se pressent dans les dépôts ;

« Attendu qu'en ce qui concerne le 3^e Zouave, notamment, la plupart des jeunes gens qui se sont mis à la disposition de la patrie en danger, sont parqués comme des bestiaux dans des hangars immondes, sans couvertures, sans même de paille, et ne tardent pas à prendre le chemin des hôpitaux qui regorgent ;

« Demandent :

- 1) la subordination par toute la France des autorités militaires à l'autorité civile, qui tient seule ses pouvoirs de la République ;
- 2) la destitution immédiate du général Maissiat.

Non seulement Maissiat reste en place, mais le 31 octobre 1870, Gambetta, au nom du gouvernement, dissout la « Ligue du Midi ». C'est le désarroi dans les bureaux des « Droits de l'Homme ». Mais, finalement, y compris Guesde, les radicaux héraultais acceptent ce diktat ; Mieux encore, « Les Droits de l'Homme » flétrissent du terme d'émeutiers les ouvriers marseillais qui ont voulu défendre la Ligue contre les soldats de l'ordre. Après cet échec lamentable, les radicaux héraultais et leur journal, non seulement refuseront aux républicains le droit de sortir de la légalité de Gambetta et des hommes du gouvernement du 4-Septembre, mais encore aideront, par leurs appels au calme, leur confusionnisme, à les démobiliser sur le plan politique.

A l'hiver 1870, le mouvement populaire pour la défense nationale, cassé, retombe. Après l'illusion enthousiaste, la désillusion morose, qu'aggrave l'armistice du 28 janvier 1871 il faudra l'écho du déclenchement de la Commune de Paris pour faire renaître dans l'Hérault un mouvement populaire assoupi.

IV. Guesde, « Les Droits de l'Homme » et la Commune de Paris (18 mars-juin 1871)

Bien que les conditions politiques et sociales fussent, dans l'Hérault, très différentes du Paris ouvrier de 1871, bien que le contenu exact du mouvement parisien soit très mal perçu en Languedoc du fait de l'encerclement par les troupes de Thiers et de Bismarck, la révolution parisienne a éveillé bien des échos favorables dans le département.

Les archives policières sont claires des manifestations parisiennes, anti-versaillaises sont signalées dans les villes et les bourgs, parfois très importantes, comme les mille participants de Sète le 23 mars. Le gouvernement recrute, dans l'Hérault comme dans les autres départements des volontaires contre Paris : au 30 mars, il n'y en a à Montpellier que huit, dont six officiers. L'agitation touche la plupart des gros villages de la plaine, où se signent des pétitions : Gigean (plus de 400 signatures), Montbazin, Lunel, Candillargues, Poussan (plus de 300 signatures), etc. Mais cette sympathie pour la Commune ne débouchera pas sur un soutien véritablement actif. A cela plusieurs raisons : la classe ouvrière héraultaise et les radicaux ne voient pas le vrai visage du mouvement parisien. Guesde n'en voit pas le caractère social, l'aspect de prise du pouvoir par le prolétariat, mais affirme souvent que la Commune se limite à une riposte par les armes des républicains contre le gouvernement de Thiers qui veut restaurer la monarchie. Aucune publication, aucun journal parisien ou presque n'atteint l'Hérault. Durant toute cette période, les rédacteurs des « Droits de l'Homme » n'ont d'information sur Paris que par les feuilles publiées à Versailles, sauf quelques rares extraits, souvent tronqués, du Journal Officiel de la Commune. Cette erreur d'appréciation sur la Commune est favorisée par l'état-major radical héraultais. Que Parisiens et Versaillais déposent les armes tous deux : c'est le sens de la motion que Guesde fait adopter au meeting du 22 mars à Montpellier : « qu'une transaction entre Versaillais et Paris ait lieu, sur la base de la dissolution immédiate de l'Assemblée actuelle et de nouvelles élections. » A l'appel des « Droits de l'Homme », se signe dans l'Hérault et dans le Gard une pétition qui demande l'arrêt des combats et les institutions républicaines, sans plus de précision. Ce « pétitionnement en masse » sera à peu près tout ce que feront les radicaux. Mieux, « Les Droits de l'Homme », sous la direction de Ballue, condamnent les Communes provinciales qui éclatent à Lyon, à Marseille, à Toulouse, puis à Narbonne. A plusieurs reprises, et, notamment, le 27 mars, le journal donne en exemple à ses troupes l'attitude du dirigeant Naquet qui, en Avignon, se glorifie d'avoir empêché les ouvriers de proclamer la Commune révolutionnaire à la mairie, et d'y installer le drapeau rouge : le résultat est net, grâce notamment à Ballue et aux autres chefs radicaux, ni Sète, ni Béziers n'ont imité Narbonne.

Dès le début avril 1871, Ballue quitte Montpellier, et Guesde dirige à nouveau seul « Les Droits de l'Homme ». Avec courage, malgré les menaces judiciaires, les saisies, qui menacent l'existence du journal et finiront par le tuer, Guesde va inaugurer une période d'activité fébrile, enthousiaste, sinon efficace. Il infléchit légèrement son analyse ignorant toujours, ou voulant ignorer l'aspect anticapitaliste de la Commune, il en fait un mouvement républicain et décentralisateur, et c'est sur cette base qu'il prend sa défense : « Par la lutte héroïque qu'ils soutiennent depuis le 2 avril, les Parisiens ont prouvé que s'ils voulaient se débarrasser de quelque chose, ce n'est pas de la Commune... Est-il admissible que l'Assemblée de Versailles puisse persister dans une politique d'extermination qui n'avait d'excuse qu'autant qu'elle n'aurait eu devant elle qu'un ramassis de gens sans aveu ? Lorsqu'il suffirait pour tout pacifier de reconnaître à Paris les mêmes droits qu'à la dernière de nos 30 000 communes... Mais, pour cela, il est de toute nécessité que nous sortions d'une neutralité criminelle. »

Activité intense donc, mais à l'efficacité limitée par une analyse politique parfois rudimentaire.

Les élections municipales du 30 avril font naître un grand espoir dans l'Hérault radical. Guesde pense que la majorité républicaine, qui ne peut manquer d'en sortir, obligera les Versaillais à reculer. « Les Droits de l'Homme », pour ces élections, soutiennent des listes essentiellement formées par les républicains bourgeois de « La Liberté » ; à Sète, les radicaux les plus marqués sont éliminés des candidats ; le scrutin sera un succès

dans l'Hérault, mais sur des bases politiques de compromis, car les conseils municipaux, qui, à l'appel de Guesde, envoient des délégués demander la fin de la guerre civile, demandent parallèlement la dissolution de l'Assemblée et de la Commune au lieu de la soutenir. Pouvait-il en être autrement quand on laissait la bourgeoisie libérale se mettre en avant ? Cette attitude répondait mal aux souhaits d'une partie des héraultais, prêts à aller bien plus loin dans le soutien à la Commune : ainsi, les habitants d'Olonzac qui, le 16 avril, occupent quelque temps la gendarmerie aux cris de Vive Paris, à bas Versailles ! »

C'est vers la fin de la Commune que Guesde va être le plus actif, tant à Montpellier qu'au travers de la région. Si les tendances conciliatrices continuent à être très importantes, la sympathie pour le mouvement parisien s'affirme de plus en plus ouvertement au sein des « Droits de l'Homme », chez Guesde. Mais il est trop tard, notamment pour une action armée, peut-être possible au mois de mars : la Commune va mourir à Paris. A Montpellier, le 9 mai, 1 500 personnes sont réunies dans la salle du Manège; on distribue à la sortie 250 programmes de la Commune de Paris imprimés. Dans la ville, des affiches de la Commune apparaissent, rue des Étuves, le 9 mai ; sur la façade de la Préfecture, le 11 mai. La salle du Manège voit une autre réunion publique le 10 mai ; le 11 mai, au soir, une manifestation que Guesde évalue à 7 000 personnes accompagne les délégués municipaux qui vont à Versailles demander l'arrêt des combats, jusqu'à la gare de Montpellier. Le jeune Guesde dirige toutes ces manifestations ; mieux, il va faire la même chose à Nîmes le 13 mai ; le 16 mai, il préside une réunion à Sète, le 18 à Mauguio ; le 20 mai, avec un certain irréalisme, Guesde parle de secourir Paris par les armes. Les services préfectoraux interdisent par la force toute réunion publique, et les républicains bourgeois, prétendant alliés, laissent faire ; quelques tentatives pour organiser les étudiants, au secours de la Commune, n'auront pas grand succès.

Durant la « Semaine sanglante », à partir du 21 mai, « Les Droits de l'Homme » ne peuvent qu'assister avec désespoir à la chute de la Commune. En même temps, Guesde préside des réunions où on ne sait trop que faire, où l'on parle de se défendre par les armes, si nécessaire, au milieu du plus grand affolement. La chute de la Commune de Paris marque aussi celle du mouvement ultra-républicain dans l'Hérault, au moins pour quelques années. Là aussi, comme à Paris, la répression fait rage. On va décapiter les luttes populaires en dispersant les chefs radicaux les plus courageux. C'est ainsi que « Les Droits de l'Homme », quelques temps après la fin de la Commune, doivent disparaître, sous les amendes. Jules Guesde, condamné à cinq ans de prison, a eu la prudence de fuir en Suisse. Il y retrouvera les exilés de la Commune, et en quelques années, achèvera son évolution vers le socialisme, d'abord d'inspiration proudhonienne, puis marxiste.

On conservera surtout des deux ans de Jules Guesde à Montpellier l'image d'un jeune journaliste, qui, s'il manqua parfois de lucidité politique, ne manqua pas de courage. Alors que tant d'autres hurlaient avec les loups versaillais sur les cadavres des Communards écrasés, Jules Guesde, qui n'avait pas soutenu la Commune victorieuse, se range à ses côtés quand elle est vaincue, en écrivant dans « Les Droits de l'Homme », le 23 mai 1871 : « Si vaincus que nous puissions être, croyez, MM. de Versailles, que nous préférons notre défaite à votre victoire. » Et il ajoute, le 26 mai : « La Commune est morte, vive la Commune ! » Il signait ainsi l'arrêt de mort de son journal, et le savait. Deux jours plus tard, il sut expliquer à ses lecteurs pourquoi : « On ne meurt qu'une fois, et la vie ne nous a jamais paru mériter une lâcheté. »

La presse est trop souvent encombrée de plumitifs aux ordres qui se contentent fort bien d'encaisser leurs prébendes pour ne pas s'arrêter un instant devant l'exemple de ce jeune homme de vingt-six ans, qui sut payer cher le goût de défendre ce qu'il croyait juste. Je l'imagine sans effort, place de la Comédie. Le commissaire de Montpellier, peu après son départ, nous trace le seul portrait qu'on ait de lui durant son séjour héraultais : « 1,80 mètre, les cheveux châtain très foncés, les yeux gris bleu, le nez aquilin, la barbe noire et le teint pâle. » Son aspect physique le rapproche plutôt des bohèmes du Quartier latin ; en effet, la fiche signalétique indique comme signes particuliers : « cheveux très abondants et très longs. Ce qui ne lui permet pas de se coiffer. Aussi porte-t-il toujours son chapeau à la main. »

(sic) (lettres du Commissaire central de Montpellier du 16-6-1871, 2 U5-8055 et 39 M 252).

Certes, il ne devait guère revenir à Montpellier après son retour en France. Mais son passage, si bref qu'il ait été, méritait tout de même ce détour⁽¹⁰⁾.

NOTES

1. *Le remplacement* : jusqu'à la guerre de 1870, tout appelé au service militaire peut se faire remplacer à l'armée, s'il a les moyens nécessaires. C'est un des points les plus sensibles de l'inégalité de classe à la fin du Second Empire.
2. *Bismarck* : vainqueur de l'Autriche quelques années plus tôt, le chancelier prussien cherche à isoler la France en réglant à son profit la succession d'Espagne.
3. *Prim* : général, ministre de la Guerre à Madrid, tente, sans succès de placer sur le trône d'Espagne un prince Hohenzollern, candidat de Bismarck. C'est une des raisons de la guerre franco-prussienne de 1870.
4. *Aubin (Aveyron) et La Ricamarie (Loire)* : grèves de mineurs réprimées par la troupe dans le cadre de « l'Empire libéral » et de « l'extinction du paupérisme », selon la formule de Napoléon III.
5. *Cassagnac* : un des journalistes favoris du régime impérial.
6. « *L'Écho du Midi* » : était le journal bonapartiste de Montpellier.
7. *M. Dupuy* : rédacteur en chef du journal légitimiste « Union Nationale ».
8. Veillot : polémiste légitimiste, très réactionnaire ; a publié, en 1865 et 1866, « le Parfum de Rome » et « les Odeurs de Paris ».
9. Énumération délibérément grotesque où se mêlent des dieux véritables de diverses origines (Vénus et Jupiter romains, Amon égyptien, Teutatès le germanique, Brahma et Vishnou les indiens, à des notions philosophiques (le Tau chinois), au livre sacré de l'Inde (le Manou), à des personnages récents et antiques les plus divers, de Caton le Romain à l'orateur légitimiste Berryer, mort en 1868, du légendaire gaulois Brennus au chinois Confucius, pour terminer par des divinités imaginaires dignes d'un canular d'étudiant (Michaperus et Parababastu).
10. Sources essentielles :

Journaux :

La Liberté de l'Hérault, quotidien, collection du 1^{er} mai 1869 au 14 novembre 1871, à la bibliothèque municipale de Montpellier (n° 1546 au catalogue). *Les Droits de l'Homme*, quotidien, paru dès le 1^{er} juin 1870 jusqu'au 4 juillet 1871. La collection conservée à la bibliothèque municipale de Nîmes est à peu près complète à partir du 23 juillet 1870. Ce journal manque à la bibliothèque nationale. *Le Messager du midi*, quotidien, 1848-1892, collection à la bibliothèque municipale de Montpellier (n° 1540). *L'Union Nationale*, quotidien, 1868-1877, bibliothèque municipale de Montpellier (n° 1545). Les années 1870 et 1871 manquent.

Archives (Archives départementales de l'Hérault) :

Dossiers de la Cour d'Assises de l'Hérault (série 2 U 5 - 8054 et 8055). Archives de police, série 39 M (reclassées en 1961, anciennement série 4 M) 39 M 245 « Surveillance de l'esprit public de 1869 à 1874 » ; 247 et 248 : rapports des commissaires cantonaux pour 1870 ; 249 Affaires diverses, politiques, police générale (1870-71) ; 250 rapports mensuels de police (1870-71) ; 252 : Surveillance de l'esprit public (1869-1874) ; 256 : idem ; 279 : Surveillance de la Presse (1850-1872).

Ouvrages : *H. Lignon*, Comment l'Hérault est devenu républicain, 1871-1878, D.E.S., Faculté des Lettres de Montpellier, 1957-1958. *P. Louis*, Cent cinquante ans de pensée socialiste, tome II, Marcel Rivière, Paris, 1939. *G. Weill*, Histoire du Parti Républicain en France de 1814 à 1870, Paris, 1900. *J. Sagnes*, Le mouvement ouvrier du Languedoc, Privat, Toulouse, 1980. *G. Weill*, Le journal, origine, évolution et rôle de la presse périodique, coll. l'Évolution de l'Humanité, 1934. *Cl. Willard*, Textes choisis de Jules Guesde, coll. « Classiques du peuple », Éditions sociales, Paris, 1959. *A. Zevaes*, Jules Guesde, Marcel Rivière, Paris, 1929. *A. Zevaes*, Histoire des partis socialistes en France, tome III, « Les Guesdistes », Marcel Rivière, Paris, 1911. *A. Zevaes*, Le socialisme en France de 1871 à 1947. *A. Zevaes*, Histoire de la Troisième République, La Nouvelle Revue Critique, 1938. *A. Zevaes*, De l'introduction du marxisme en France, Marcel Rivière, Paris, 1947.

Année de parution : 1987

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1986-1987



J. *GUILAINE*, J. *COULAROU*, L'habitat néolithique de Roquemengarde à Saint-Pons de Mauchiens ;

R. *ARIS*, Notes sur l'histoire d'Agde ;

D. *GARCIA*, L'âge du Fer dans la Moyenne Vallée de l'Hérault ;

Jean-Luc *FICHES*, L'oppidum d'Ambrussum à Ville-telle ;

M. *FEUGERE*, A. F. *LAURENS*, M. G. *COLIN*, Note sur la découverte du trésor d'argenterie antique de Béziers ;

A. *DURAND*, Propositions de datations pour quelques documents du Cartulaire d'Aniane ;

André *SOUTOU*, Le Prieuré et l'église Saint-Étienne de Prunet sur le Causse d'Aumelas ;

M. H. *PRIEUR*, Sociologie d'un quartier de Montpellier au XV^e siècle : le quartier Sainte-Anne ;

M. *VEYSSIERE*, Évocation de Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève de 1489 à 1519 ;

R. *GUIRAUD*, Un chirurgien au temps de Louis XIV à Lunel ;

C. *NEGROU*, Délinquance et rapports sociaux d'après le procès de l'ordinaire de Pérols et de Grabels (1618-1741) ;

Alain *DEGAGE*, L'amirauté de Cette de 1691 à 1735, 3^{ème} partie ;

Gilbert *LARGUIER*, Conseil de Ville et pouvoirs en Languedoc à Narbonne (milieu XVI^e-milieu XVII^e siècle) II ;

H. *DE VERGNETTE*, Un drame entre deux familles de Béziers au XVII^e siècle : les Lort de Sérignan et les Gep ;

Henri *MICHEL*, Mireille LAGET ; Mireille Laget, Promis au Royaume ; Bibliographie des travaux de Mireille LAGET ;

G. *BONET*, Documents pour servir à l'histoire du coup d'État du 2 décembre 1851 à Montpellier (Témoignage d'Eugène Guiter) ;

E. *KHAYAD-JIAN*, La question arménienne dans « l'Éclair » de Montpellier ;

F. *ARZALIER*, Trois ans de journalisme militant en Languedoc : Jules Guesde à Montpellier ;

P. *PISTRE*, L'itinéraire singulier d'un franc-maçon : Jean-Jacques Martin (1862-1955) ;

J. *SMETS*, Histoire d'une famille paysanne à travers ses documents privés ;

G. *MERIAN*, Les filatures de soie : naissance d'une architecture ;

Jean-Claude *BARTHEZ*, Siran en Minervois ;

J.-C. *BESSAC*, Le travail traditionnel de la pierre tendre dans la région de Castries ;

P. *LAURENCE*, La facture du hautbois en Languedoc oriental ;

P. *AUSSEL*, La toile de maison ou l'or des Ruffes.

CHRONIQUES :

Henri *MICHEL*, Chronique d'Histoire Moderne (1981-1984) ;

Louis *SECONDY*, L'enseignement secondaire en Languedoc-Roussillon, état de la recherche en 1986 ;

Gérard *BOULADOU*, Vers un regain des recherches sur le maquis ?

NOTES DIVERSES :

A. *MOLINIER*, Jean Bernard Elzière : Histoire des Budos, seigneurs de Budos en Guyenne et de Portes Bertrand en Languedoc ; L'abbaye bénédictine de Saint-Félix-de-Montceau ;

Y. *MANNIEZ*, Les seigneurs de Villeneuve-lès-Béziers, leurs rapports avec l'Albigeois et le Rouergue ;

Jean *SAGNES*, Le mouvement ouvrier dans un département viticole, l'Hérault durant l'entre-deux-guerres ;

G. *GILLAND*, Le pont de Gignac ;

H. *BELUGOU*, Note sur « Contes et légendes en Languedoc » ;

Jean-Claude *RICHARD*, Table des sommaires (1970-1987).